

# Inscription Cantine Scolaire – 2018-2019

Période de dépôt : du 27 août au 5 septembre 2018 inclus

Tout dossier incomplet ou remis hors délais ne sera pas valide.

## Rappel du règlement intérieur :

Section 2 - La restauration scolaire, la garderie et/ou l'étude - ART. 4. Modalités communes

Ces services sont réservés en priorité aux familles dont les deux parents exercent une activité professionnelle rémunérée.

Les familles souhaitant inscrire leur enfant au restaurant scolaire, à l'étude ou à la garderie doivent retourner le formulaire fourni par l'établissement, dûment rempli avec un justificatif d'emploi mentionnant les jours et horaires de travail.

En cas d'absence ponctuelle à la cantine, à l'étude ou à la garderie, les familles doivent prévenir l'établissement par écrit sur le carnet de liaison.

\*\*\*\*\*

## Inscription de l'élève

NOM : ..... Prénom : .....

Classe : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Fréquentation\* :

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

*\*entourer les jours souhaités*

**Toute modification non signalée par écrit avant 9h00, via le cahier rouge ou le carnet de liaison de l'enfant, entraînera la facturation du repas non pris.**

\*\*\*\*\*

### LE PERE<sup>1</sup> :

Situation familiale : .....

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

☎ : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ ☎ : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Employeur : .....

☎ : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Organisme Social : .....

N° d'immatriculation : .....

### LA MERE<sup>1</sup> :

Situation familiale : .....

NOM : .....

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

☎ : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ ☎ : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Employeur : .....

☎ : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Organisme Social : .....

N° d'immatriculation : .....

PERE :

MERE :

RESPONSABLE LEGAL :

## Composition du dossier :

« En application de l'article 14 de la loi n°1.165 du 23 décembre 1993, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. »

TOURNEZ S.V.P.

- la fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- les attestations de travail des deux parents, mentionnant les horaires, **datées du mois de Septembre 2018**, OU pour les commerçants/sociétés fournir une copie de l'inscription au registre du commerce ou des statuts de la société,
- la copie de la carte d'immatriculation de chacun des parents (*CCSS, CAMTI, SPME, autre*)
- **Pour toute allergie alimentaire, un protocole est obligatoire. Le formulaire est à retirer auprès des infirmières. Notez que, tant que le protocole n'a pas été validé par tous les intervenants, médecin scolaire, société de restauration, l'enfant ne pourra être admis à la cantine.**

 **RAPPEL :**

- **Dépôt du dossier complet : du 27 août au 5 septembre 2018 inclus.**

*Tout dossier incomplet ou remis hors délais ne sera pas validé.*

<sup>1</sup> Les parties « Père » et « Mère » sont strictement destinées à recueillir les renseignements concernant les parents de l'enfant.